



L'année 2018, année du centenaire de la fin des combats de la « Grande Guerre », nous avons proposé aux personnes de La Francheville âgées de 65 ans et plus une sortie à VERDUN le 8 Septembre prochain.

**A ce jour, il reste quelques places dans le car, et nous les proposons aux habitants de La Francheville.**

## LE SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018 à VERDUN

### Programme de la journée :

- **DEPART** ⇨ **8h00** place de la **Mairie** - **8h 15** **Beauséjour (arrêt de bus)**
- **10 h 30** : visite de la fabrique de dragées BRAQUIER (1 h 30)  
(visite virtuelle car le personnel ne travaille pas le samedi)
- **Vers 12h00** : Déjeuner au restaurant « LE CLAIR DE LUNE »  
Au menu : ➤ Apéritif *Kir*,  
Salade campagnarde au jambon de Parme  
Suprême de pintadeau à la crème et champignons et sa garniture de légumes  
Gâteau Opéra  
¼ de vin et 1 café
- **Vers 14h00** : Visite guidée en autocar :
  - Des célèbres Champs de Bataille de Verdun
  - Fort de Douaumont ou Fort de Vaux
  - Ossuaire de Douaumont (avec projection d'un film)
  - Cimetière National accueillant plus de 15 000 tombes
- **Retour** prévu vers 17 h 30 – 18 h 00 pour l'arrivée à La Francheville vers **20 h 30**
- Paiement : par chèque, à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- ◇ **35 €** par personne

Les enregistrements se feront au fur et à mesure. Pour cela, ramener votre coupon-réponse à la mairie accompagné du règlement dans les plus brefs délais (**31 JUILLET, dernier délai**). Rappel : Ouverture de la Mairie uniquement le matin de 9h à 12h30 du lundi au vendredi.

Nous comptons sur votre présence, c'est un moment de rencontre et de souvenirs.

Les Membre du C.C.A.S. - Le Maire, Daniel ROUMY



### Voyage à Verdun le 8 septembre 2018

Monsieur ➔ NOM : ..... Prénom : .....

Madame ➔ NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

 Obligatoire .....

Participera (ont) au voyage organisé à Verdun le 08 septembre 2018

Règlement de .....euros par chèque

LA FRANCHEVILLE, le

Signature :

## RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT LA JOURNÉE



### LES NUISANCES

SONORES.....



- **Les travaux de bricolage et de jardinage**, utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que : **les tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
  - du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 19h**,
  - les samedis de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 18h00**,
  - les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.
- **Cette réglementation fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral du 18/06/2009.**

## LE BRUIT : NON-RESPECT DU VOISINAGE LE SOIR



Nous arrivons dans les plus longues journées de l'année. C'est l'occasion de se retrouver autour d'un barbecue, de parler, d'écouter de la musique, ... Ce sont des moments agréables, mais n'oubliez pas qu'autour de vous, vous avez des voisins qui eux, souhaitent dormir, car le lendemain ils travaillent, ou ont besoin de repos.

**Pensez-y, ayez un comportement citoyen. Un tapage diurne ou nocturne devient répréhensible lorsqu'il est répétitif.**

Chacun appréciera ce respect des uns des autres.

## RAPPEL : COLLECTE DES TONTES DE PELOUSE ET TAILLES DE HAIES

La commune va poursuivre cette collecte jusqu'en octobre. Elle est strictement réservée aux affranchis.

Vous pourrez apporter vos tailles et tontes (**sans mélanger les deux**) dans la benne située au terrain de football de 10h00 à 12h00 les samedis 4 et 18 Août.



## REPRISE DU PLAN CANICULE



Comme chaque année, le **plan canicule** est mis en place dès le 1<sup>er</sup> juin 2018.

La plate-forme téléphonique d'information est activée jusqu'au 31 août 2018 :

0 800 06 06 06 – Canicule Info Service (appel gratuit)

Les numéros d'urgence :

15 – SAMU

18 – POMPIERS

112 – Numéro d'urgence unique européen

Les seniors et la canicule  
Conseils et prévention



Si vous êtes isolé, vous pouvez vous inscrire en mairie ou remplir le formulaire téléchargeable sur le site de la mairie à la rubrique « **Quotidien** ».

## FERMETURE DU PASSAGE A NIVEAU – TRAVAUX SNCF

La SNCF réalisant prochainement les **travaux de voie ferrée qui traverse notre commune**, le passage à niveau de La Francheville sera une nouvelle fois interdit aux automobilistes et piétons au cours de la période et des horaires suivants :



\* Du 6 août 2018 à 20h00 au 11 août 2018 à 6h00.

\* Du 13 août 2018 à 20h00 au 18 août 2018 à 6h00.